



PROCÈS-VERBAL

JANVIER 2019

Le 7 janvier 2019 à 18 h 30, réunion préparatoire à la séance ordinaire du 7 janvier 2019 à 19 h 30.

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil de la municipalité paroisse de Sainte-Apolline-de-Patton, tenue à la salle du conseil, le lundi 7 janvier 2019 à 19 heures 30.

SONT PRÉSENTS : mesdames Dominique Bernard et Linda Paré, conseillères, messieurs Mario Nadeau et Mathieu Therrien, conseillers, sous la présidence de monsieur Bruno Gagné, maire, et formant quorum.

EST ABSENT : monsieur Sylvain Gagné-Bernier.

Madame Doris Godbout, directrice générale et secrétaire-trésorière, est présente.

1. **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Monsieur le Maire souhaite la bienvenue à l'assemblée et ouvre la séance.

2. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée, mot de bienvenue, les présences ;
2. Adoption de l'ordre du jour ;
3. Acceptation des procès-verbaux du 3 et 17 décembre 2018 ;
4. Première période de questions ;
5. Correspondance ;
6. Demande de subvention (dons) ;
7. Rapports des employés et organismes ;
8. Discussions diverses :
 - Élection pour le poste de conseiller numéro 4, calendrier électoral et procédures ;
 - TECQ 2019-2023 ;
 - Suivi dossier église ;
 - Programme emplois d'été Canada 2019, nouveaux critères ;
 - Soumissions pour vêtements pompiers ;
 - Avis de motion et présentation d'un projet de règlement décrétant les taux des taxes et tarifs de compensation pour l'année financière 2019 et les conditions de perception ;

- Avis de motion et présentation d'un projet de règlement décrétant un mode de tarification pour l'utilisation de certains biens, services ou activités de la municipalité paroisse Sainte-Apolline-de-Patton pour l'année 2019 ;
 - Soutien financier Centre d'entraide familiale de la MRC de Montmagny, publication dans le journal Clef et carte professionnelle pour 2019, 1020 \$ autorisation de paiement ;
 - Partenarial avec l'ABC des Hauts-Plateaux, autorisation de paiement 140.00 \$;
 - Contrat de déneigement, autorisation de verser le paiement de janvier 2019 ;
 - Activité hivernale 2019, budget ;
 - Les dates pour la cueillette des grosses vidanges (monstres ménagers) pour l'année 2019, 29 mai et 2 octobre ;
 - Politique de prévention du harcèlement, de l'incivilité et de la violence au travail, mise à jour ;
9. Varia :
- Autorisation de paiement, dernier versement cueillettes des matières recyclables et non recyclables ;
 - Modification des heures d'ouverture du bureau municipal.
10. Comptes ;
11. Période de questions ;
12. Levée de la séance.

Résolution : 01-01-2019

Lecture de l'ordre du jour. Il est proposé par M. Mario Nadeau, appuyé par Mme Dominique Bernard ET RÉSOLU d'approuver et d'adopter l'ordre du jour tel que déposé, l'item varia restant ouvert. Adoptée à l'unanimité des conseillers.

3. ACCEPTATION DES PROCÈS-VERBAUX DU 3 ET 17 DÉCEMBRE 2018

Une copie des procès-verbaux du 3 et 17 décembre 2018 a été remise à chaque membre du conseil municipal pour lecture, la directrice générale en dépose une copie.

Résolution : 02-01-2019

Il est proposé par M. Mathieu Therrien, appuyé par M. Mario Nadeau ET RÉSOLU que le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 décembre 2018 soit confirmé tel qu'il a été rédigé. Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Résolution : 03-01-2019

Il est proposé par Mme Linda Paré, appuyé par M. Mathieu Therrien ET RÉSOLU que le procès-verbal de la séance ordinaire du 17 décembre 2018 soit confirmé tel qu'il a été rédigé. Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

4. PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur le Président ouvre la première période de questions au public.

5. CORRESPONDANCE

La ministre de la Sécurité publique du Québec, direction de l'organisation policière ainsi que la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation ont annoncé le 13 décembre 2018 qu'une aide financière serait accordée aux municipalités pour le service de polices de la sûreté du Québec. Le montant de la facture pour l'année 2019 serait de 52 926,00 \$, incluant l'aide financière pour notre municipalité.

Remerciement du Centre d'Entraide Familiale de la MRC de Montmagny pour les paniers de Noël 2018. Un montant de 9 736,23 \$ a été recueilli en don postal et lors de la cueillette du premier décembre 2018.

Une somme de 5 136,21 \$ en provenance du Fonds vert a été versée par dépôt direct dans le compte de la municipalité.

6. **DEMANDE DE SUBVENTIONS (DONS)**

Aucune demande.

7. **RAPPORTS DES EMPLOYÉS ET ORGANISMES**

M. André Bernard, responsable de la voirie, informe les membres du conseil municipal des travaux réalisés.

8. **DISCUSSIONS DIVERSES**

Élection partielle, poste de conseiller numéro 4

Le poste de conseiller numéro 4 est ouvert aux candidatures. Toute déclaration de mise en candidature à ce poste doit être produite au bureau du président d'élection, selon l'horaire du bureau municipal, du 1^{er} au 15 février 2019 à 16 heures 30. Le premier février, le bureau municipal sera ouvert de 9 à 12 heures. Fermé le 8 février 2019.

Si plus d'un candidat pose sa candidature à ce poste, le scrutin sera tenu le 17 mars 2019. Le vote par anticipation sera tenu le 10 mars.

S'il y a élection, la commission de révision siègera le mercredi 27 février de 19 h à 22 h ainsi que le 5 mars de 14 h 30 à 17 h 30.

J'ai nommé à titre de secrétaire d'élection madame Ghislaine Lachance.

Doris Godbout, présidente d'élection

Résolution : 04-01-2019 (dossier église)

Il est proposé par Mme Dominique Bernard, appuyé par Mme Linda Paré ET RÉSOLU qu'une lettre soit transmise au conseil de Fabrique de Sainte-Apolline afin de connaître leurs exigences, besoins et attentes, si éventuellement la municipalité dépose une demande pour faire l'acquisition dudit bâtiment situé au 507 rue Principale (l'église). De fixer une date pour une rencontre avec Mme Joëlle Gendron de la MRC de Montmagny pour étudier ces besoins et attentes. Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Résolution : 05-01-2019 (programme emploi d'été Canada 2019)

Il est proposé par M. Mathieu Therrien, appuyé par Mme Linda Paré ET RÉSOLU d'autoriser madame Doris Godbout, directrice générale et secrétaire-trésorière, à déposer, pour et au nom de la municipalité paroisse de Sainte-Apolline-de-Patton, une demande d'aide financière dans le programme emploi d'été Canada 2019. L'emploi en récréotourisme sera d'une durée de 7 semaines, 35 heures semaines. Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Résolution : 06-01-2019 (autorisation d'achat d'équipement pour pompiers volontaires)

Il est proposé par M. Mario Nadeau, appuyé par M. Mathieu Therrien ET RÉSOLU d'autoriser l'achat de deux ensembles (bunker) pour les nouveaux pompiers (manteaux, pantalons, casques, bottes de caoutchouc). Estimation de la dépense 4 394,80 \$, taxes incluses. Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

AVIS DE MOTION

Un avis de motion est donné par la conseillère, madame Dominique Bernard, qu'à une prochaine séance, soit soumis pour adoption le règlement 01-2019, règlement décrétant les taux des taxes et tarifs de compensation pour l'année 2019 et les conditions de perception s

Taux de taxes

Le taux de taxe générale foncière pour l'année 2019 est de 0,809 0 \$/100 \$ d'évaluation.

La taxe spéciale-service de la dette est de 0,031 0 \$/100 \$ d'évaluation

Tarifs de compensation

Le taux fixe-service de la dette, capital et intérêt est de 370,75 \$ par unité.

Le taux fixe pour l'entretien du réseau eaux-usées est de 291,40 \$/unité.

Le taux fixe pour la taxe de vidange par résidence principale est de 160,00 \$ et de 80,00 \$ par résidence saisonnière.

Le taux fixe pour la vidange de fosse septique par résidence principale 90,00 \$ et 45,00 \$ par résidence saisonnière

Taux d'intérêt

Le taux d'intérêt applicable à tous les comptes est de 15 % l'an.

Un projet de règlement est présenté séance tenante.

AVIS DE MOTION

Un avis de motion est donné par le conseiller, M. Mario Nadeau, qu'à une prochaine séance du conseil soit soumis pour adoption, le règlement 02-2019, règlement décrétant un mode de tarification de certains biens, services ou activités de la municipalité paroisse Sainte-Apolline-de-Patton pour l'année 2019.

Ce règlement comprend les tarifs concernant l'administration (photocopies de documents municipaux, les biens et services, chèques retournés).

Tarifs pour divers services en sécurité incendie.

Tarifs pour services loisirs, culturel et tourisme (location des salles).

Tarifs services des travaux publics (eau, ponceaux, etc.).

Un projet de ce règlement est présenté séance tenante.

Résolution : 07-01-2019 (soutien financier Centre d'Entraide Familiale de la MRC de Montmagny)

Il est proposé par M. Mario Nadeau, appuyé par Mme Linda Paré ET RÉSOLU d'autoriser le versement de 1 020,00 \$ au Centre d'Entraide Familiale de la MRC de Montmagny pour la publication des procès-verbaux pour l'année 2019 et les frais de publication de la carte professionnelle de la municipalité, dans le journal CLEF, pour l'année 2019 (résolution 09-11-2018). Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Résolution : 08-01-2019 (soutien financier Bibliomobile 2019)

Il est proposé par M. Mathieu Therrien, appuyé par M. Mario Nadeau ET RÉSOLU d'autoriser le paiement de 140,00 \$ à l'organisme l'ABC des Hauts-Plateaux pour le service de Bibliomobile, pour l'année 2019 (résolution 05-11-2018). Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Résolution : 09-01-2019 (contrat déneigement-autorisation de paiement)

Il est proposé par M. Mario Nadeau, appuyé par Mme Dominique Bernard ET RÉSOLU de verser à M. Patrick Couture la somme de 37 941,75 \$, ce qui correspond au second versement du contrat de déneigement pour la saison 2018-2019. Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Résolution : 10-01-2019 (budget activité hivernale)

Il est proposé par M. Mathieu Therrien, appuyé par M. Mario Nadeau ET RÉSOLU qu'un montant de 200,00 \$ soit réservé pour l'activité hivernale de février 2019 dans le compte budgétaire 02-702-90-971 activité culturelle. Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Les dates présentées pour la cueillette des grosses vidanges sont à vérifier. Une décision sera prise lors de la prochaine séance ordinaire du conseil.

Considérant la modification de la Loi sur les normes du travail, chaque municipalité doit adopter ou mettre à jour sa Politique pour la prévention du harcèlement psychologique pour une Politique de prévention du harcèlement, de l'incivilité et de la violence au travail. De la documentation est remise à chaque membre du conseil. Une décision sera prise lors d'une prochaine séance du conseil.

9. **VARIA**

Résolution : 11-01-2019 (autorisation de paiement, dernier versement du contrat des cueillettes des matières recyclables et non recyclables)

Il est proposé par Mme Dominique Bernard, appuyé par M. Mario Nadeau ET RÉSOLU d'autoriser le dernier versement du contrat des cueillettes des matières recyclables et non recyclables avec l'entreprise 9312-2844 Québec inc. Le tout est conditionnel au règlement de la cueillette du 26 décembre 2018 avec l'entreprise Les concassées du Cap inc. et l'entreprise 9312-2844 Québec inc. Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Résolution : 12-01-2019 (heures d'ouverture du bureau municipal)

Il est proposé par M. Mario Nadeau, appuyé par M. Mathieu Therrien ET RÉSOLU de modifier l'horaire des heures d'ouverture du bureau municipal à partir du 11 janvier 2019.

Nouvel horaire :

Lundi	9 à 12 h	13 à 17 h
Mardi	9 à 12 h	13 à 17 h
Mercredi	9 à 12 h	13 à 17 h
Jeudi	9 à 12 h	13 à 16 h
Vendredi	Fermé	

Cette résolution abroge la résolution 20-11-2012. Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

10. COMPTES

La directrice générale et secrétaire-trésorière certifie, par la présente, que la municipalité a les crédits suffisants pour les fins pour lesquelles les dépenses ci-après décrites sont projetées par le conseil municipal.

Doris Godbout

Salaires du 18 novembre au 29 décembre 2018

16 697,27 \$

COMPTES

Résolution : 13-01-2019 (comptes)

Il est proposé par Mme Dominique Bernard, appuyé par Mme Linda Paré ET RÉSOLU que les comptes ci-dessus, formant un total de 77 695,42 \$, soient payés ainsi que les salaires et que le maire et la directrice générale et secrétaire-trésorière soient autorisés à signer pour et au nom de la municipalité les chèques pour en faire le paiement. Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

11. PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur le président ouvre la deuxième période de questions au public.

12. LEVÉE DE LA SÉANCE

Résolution : 14-01-2019 (levée de la séance)

Il est 20 h 55. Il est proposé par M. Mario Nadeau, appuyé par M. Mathieu Therrien ET RÉSOLU de lever la séance. Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Bruno Gagné, maire

Doris Godbout, d.g. et sec.-trés.

Je, Bruno Gagné, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Site Web : www.sainteapollinedepatton.ca

Facebook : www.facebook.com/Municipalite.Sainte.Apolline.de.Patton